

INSTITUT DU DROIT EQUIN

(Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin)

Vente d'équidés : précautions d'usage et garanties applicables.

Après-midi de formation juridique ouverte à tous : professionnels du cheval (dirigeants de centre équestre ou écurie de propriétaire, enseignants, éleveurs, marchands, entraîneurs...), cavaliers, propriétaires ou futurs propriétaires de chevaux etc.

Date : Mardi 1^{er} octobre 2019 **Horaires :** de 14h00 à 17h30
Lieu : Les Vaseix - Lycée agricole - 87430 VERNEUIL SUR VIENNE

PROGRAMME

Journée animée par Claire BOBIN et Laurie BESSETTE, juristes de l'Institut du droit équin.

14h00-14h15 : accueil café.

14h15 – 15h15 : les précautions à prendre en matière de vente d'équidés.

La visite vétérinaire d'achat – l'essai du cheval – la remise des documents de l'animal (carte d'immatriculation et document d'accompagnement) – la rédaction du contrat de vente.

15h15 – 17h00 : les garanties applicables à la vente d'équidés : conditions de mise en œuvre, procédure et exemples.

Les vices rédhibitoires – Les vices cachés – Les vices du consentement – L'obligation de délivrance conforme – La garantie de conformité – La garantie contractuelle.

17h00 – 17h30 : les intermédiaires à la vente : précautions et responsabilité.

17h30 : pot de l'amitié.

Tous les participants recevront par mail un compte-rendu détaillé de la journée à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription : 10 euros par personne.
Bulletin d'inscription à renvoyer à l'Institut du droit équin :

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
.....PROFESSION.....
MAIL.....TEL.....

Souhaite participer à l'après-midi de formation « **vente d'équidés, précautions d'usages et garanties applicables** » et s'engage à régler la somme de 10 euros au titre des frais d'inscription (par chèque à l'ordre de l'Institut du droit équin).

Souhaite déjeuner sur place (repas au self des Vaseix) et s'engage à régler son repas sur place.

Fait à..... Le..... SIGNATURE

